

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'AMV 88 alerte sur l'impact direct sur les budgets des collectivités des mesures budgétaires de l'État : Des services publics en danger pour les Vosges !**

Ce mardi 12 novembre, une délégation de l'Association des Maires des Vosges (AMV 88), composée de maires et de présidents de communautés d'agglomération et de communautés de communes, a rencontré Madame la Préfète des Vosges pour exprimer ses vives inquiétudes quant aux perspectives budgétaires pour l'année 2025.

Les élus locaux sont en effet dans l'expectative, alors que l'État annonce ne pas verser 5 milliards d'euros aux communes et intercommunalités pour des services rendus au public. Par les calculs de l'Association des Maires de France (AMF), c'est en réalité un total de 11 milliards d'euros que projette de retirer l'État aux collectivités, menaçant directement les services publics de proximité.

Les conséquences sont simples et lourdes : les services publics liés par exemple à la petite enfance, aux écoles élémentaires, aux infrastructures routières communales, aux équipements sportifs (terrains, gymnases, piscines) et aux structures d'aide sociale (CCAS, maisons de retraite) risquent d'être gravement touchés.

Si les sommes dues ne sont pas versées, ceci obligera les collectivités soit à des hausses de coûts pour les citoyens, soit à une réduction des services proposés.

Quant aux projets de travaux essentiels à la qualité de vie dans les communes, ils devront être reportés, voire annulés. L'AMV 88 souligne le paradoxe des nouvelles exigences normatives de l'État, qui imposent aux collectivités des dépenses croissantes.

Par la démarche entreprise auprès de Madame la Préfète, l'AMV 88 est déterminée à défendre les intérêts des collectivités et à sensibiliser les pouvoirs publics sur l'importance des conséquences à court terme de ne pas payer ce qui est dû !

**Contact presse** : Anne FERRETTI, Directrice de l'AMV 88